

CID 97/98



DIVISION .A

GROUPE A.1

DEFENSE DES INTERETS VITAUX DE L'OCCIDENT AU TRAVERS DE LA ZONE OCEAN INDIEN (mémoire de stratégie)

Colonel RABARISOA Ranto

23 fevrier 1998

TABLE DES MATIERES

1- TEXTE: INTRODUCTION

I- LES ENJEUX :

- 11-les matières premières à caractère stratégique
- 12-les ressources marines

II- LES MENACES

- 22-l'arme du pétrole
- 23-la fragilité des lignes ou voies de communication

III- LA DEFENSE

- 33-par les recherches technologiques et le développement économique
- 34-par la dissuasion armée
- 35-par la diplomatie

CONCLUSION

2- CARTOGRAPHIE:

- Les Etats du littoral et l'arrière-pays de l'océan Indien
- L'aire du CENTCOM
- Les zones économiques françaises dans l'océan Indien
- Les verrous de l'océan Indien

3- BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Dès les XVIème et XVIIème siècles, les puissances européennes ont cherché à s'assurer outre-mer, des comptoirs leur permettant d'échanger des pacotilles contre les denrées rares et exotiques telles la soie, le thé et autres épices dont l'Europe avait besoin. La fin du XVIIIème siècle et surtout le XIXème siècle ont vu se développer simultanément et proportionnellement puissance industrielle et expansion coloniale. L'accroissement des industries a entraîné peu à peu la recherche outre-mer de marchés pour les produits fabriqués et, un peu plus tard, la recherche de matières premières qui manquaient. Vivre en autarcie et circonscrire ses intérêts au territoire national ne sont plus possible pour les pays occidentaux à économie de marché. Il devient alors de plus en plus difficile de parler d'intérêts régionaux, de limitation régionale des conflits dans la mesure où la plupart des Etats sont largement dépendants pour leur survie économique d'importations lointaines.

Dans un tel contexte d'extension des intérêts occidentaux, l'interdépendance des problèmes en jeu fait qu'un Etat, ou un groupe d'Etats, ne peut plus fixer les limites de sa sécurité à la région où il se trouve situé géographiquement. Sa sécurité, au sens large, comprend également celle de ses possibilités d'achats réguliers et transports fiables (approvisionnements), et donc de ses lignes de communications. Mais les transports aériens restant encore limités aux marchandises de faible tonnage malgré les progrès accomplis dans ce domaine, ceux maritimes ont ainsi une importance stratégique pour acquérir et acheminer les intérêts lointains, géographiquement exposé à des menaces diverses.

Après la deuxième guerre mondiale, les espaces maritimes jugés essentiels sont alors l'océan Atlantique, la Méditerranée et l'océan Pacifique. Mais la fermeture du canal de Suez en 1967 oblige les navires commerciaux et militaires à reprendre la route du Cap, et en 1973, l'embargo sur les livraisons de pétrole met en évidence la dépendance des pays occidentaux à l'égard des importations pétrolières de la région du Golfe, révélant ainsi l'importance du rôle géostratégique que peut jouer l'océan Indien pour la sécurité du monde industriel, et ce, dans les nouvelles données de la situation internationale. Dans le terme Occident, il faut comprendre ici l'ensemble des pays industriels ayant constitué l'ancien « bloc ouest », plus le Japon et quelque peu l'Australie.

1- LES ENJEUX

11- Les matières premières à caractère stratégique

Le développement des industries occidentales a nécessité ces dernières décennies de plus en plus de matières premières énergétiques et minérales, que détiennent essentiellement les pays du Tiers Monde.

Parmi les différentes sources d'énergie, le pétrole occupe une place prépondérante. Il représente plus de 50% de l'énergie consommée en Europe depuis 1968, au Japon depuis 1967. Aujourd'hui, le Japon dépend de ses importations pour 71%, le Danemark pour 77%. Certains Etats gros consommateurs ne sont pas - ou peu -

producteurs de pétrole; inversement, les producteurs les plus importants du Moyen Orient consomment peu.

Autrefois, n'étaient considérés comme matières premières stratégiques que les minerais indispensables aux activités de défense de l'Etat. Aujourd'hui, le concept de « défense nationale » s'est considérablement élargi. On parle d'ailleurs de « sécurité nationale », qui comprend, à la fois, sécurité militaire et sécurité économique. Le pétrole est ainsi devenu une matière première stratégique, car indispensable à l'Occident et détenu par d'autres Etats situés outre-mer de surcroît

Si le pétrole et le gaz naturel jouent un rôle prépondérant, il ne faut pas non plus négliger l'importance des matières premières minérales qualifiées de « stratégiques » et dont l'importation constitue également un besoin pour les Occidentaux. Ces minéraux contribuent à l'édification de la puissance industrielle militaire et politique de l'Etat. En outre ils sont inégalement répartis sur la planète, et font donc l'objet de rivalités de la part des Etats qui n'en ont pas. Et là encore, les problèmes de production, d'accessibilité et d'acheminement sont étroitement liés. Par extension donc, tous les minerais importés dont les industries occidentales ont besoin pour fonctionner, sont qualifiés de « stratégiques ». Mis à part l'uranium, le quasi-monopole détenu par l'ancienne URSS et le sud de l'Afrique sur la production et les réserves des autres minerais (chrome, platine, manganèse , cobalt....) est considéré comme une menace par les pays industrialisés de l'Ouest, bien que les minéraux ne constituent vraisemblablement plus, comme autrefois, un instrument de guerre dont la possession est obligatoirement recherchée. Néanmoins, l'accessibilité à ces ressources doit être préservée au besoin par les armes, car leur utilisation est devenue primordiale dans l'ensemble de la vie économique. Conscients de leur dépendance encore une fois sur ce plan, les Occidentaux essayent d'y échapper par des recherches effectuées dans des pays « sûrs ». Ils se doivent d'être en mesure d'assurer à leur machine économique un approvisionnement sûr et régulier. Cependant, l'éparpillement des centres industriels occidentaux suppose un acheminement de ces livraisons en toute sécurité. Il est donc nécessaire de protéger les voies maritimes indispensables pour éviter l'asphyxie des économies occidentales.

Trois régions riveraines de l'océan Indien ont ainsi une très grande importance géostratégique, car détiennent des ressources vitales pour l'économie mondiale:

- Le golfe Arabo-Persique qui détient d'immenses réserves prouvées de pétrole et produit plus du 20% de l'ensemble mondial.

- La république d'Afrique du Sud, et l'Australie, qui rivalisent avec l'ancienne union Soviétique en matière de minerais stratégiques (uranium, manganèse, cobalt....), pierres et métaux précieux (or, diamant, platine...), l'Australie étant le premier producteur mondial de bauxite et d'aluminium, le deuxième pour le fer et le plomb, le troisième pour l'argent et le zinc, et le quatrième pour l'or et le nickel.

12- Les ressources marines

Les ressources marines sont également destinées à jouer un grand rôle dans un avenir plus ou moins proche. La mer , autrefois pourvoyeuse de ressources biologiques et moyen de communication, est sur le point de livrer également les ressources de son sol et de son sous-sol. D'où une propension vers une appropriation des étendues marines qui va à l'encontre du principe traditionnel de la

liberté de la mer. Cette évolution est à replacer dans le contexte de la revendication d'un Nouvel Ordre Economique International, et à ce titre l'océan Indien fournit de nombreux exemples des différentes positions exprimées au sein de la IIIème Conférence sur le droit de la mer sur la nécessité de « *préserver les ressources naturelles, l'indépendance économique et la souveraineté de l'Etat côtier* ».

Mais quelque soit la manière dont on présente le problème, il convient de distinguer deux aspects essentiels de la question à savoir, d'une part, la préservation du milieu marin et des ressources biologiques qui est le souci majeur de l'Etat côtier; et d'autre part, l'exploration et l'exploitation des fonds marins qui sont l'affaire de la Communauté internationale.

En proclamant leur souveraineté sur leur zone économique exclusive, les Etats côtiers se réservent le droit d'y réglementer la pêche par l'attribution de quotas, et de protéger le milieu marin contre tout risque de pollution. Dans l'océan Indien, ce risque est particulièrement perçu par les Etats riverains en raison des nombreux pétroliers qui le parcourent tant vers l'est que vers l'ouest.

Cependant, le problème de la surveillance de ces zones n'est pas résolu pour tous les Etats. En effet de nombreux pays en voie de développement n'ont pas seuls, les moyens de faire respecter leurs décisions en matière de pêche, comme ils n'ont pas toujours la possibilité de lutter par exemple contre les pollutions.

En matière d'exploration et d'exploitation des fonds marins, la dimension technologique du problème est essentielle. Seuls les pays industrialisés possèdent actuellement les techniques avancées leur permettant de développer les recherches et d'envisager l'exploitation économique. C'est pourquoi les pays en voie de développement contestent le principe de liberté au nom de la protection de leurs intérêts économiques. « *C'est une hypocrisie* », disent-ils, « *de parler de liberté de la haute mer quand la grande majorité des nations n'ont pas les moyens de jouir de cette liberté* ».

En matière de recherche scientifique marine, l'océan Indien est encore largement vierge. Cependant, quelques campagnes océanographiques, notamment françaises, ont permis de déceler l'existence de nodules polymétalliques dont la teneur en minerai serait supérieure à celle de nodules étudiées dans d'autres océans, et qui contiendraient donc principalement du manganèse, du fer, du nickel, du cobalt et du cuivre. En outre, les eaux chaudes salées de la mer Rouge comportent une proportion élevée de métaux et d'éléments non métalliques, tels que du sodium, du potassium et du calcium.

Toutes ces richesses potentielles de l'océan Indien sont pour l'avenir l'objet de nombreuses convoitises: de la part des Etats riverains qui n'ont pas les moyens technologiques et financiers de les exploiter; de la part des Etats industrialisés qui ne peuvent entreprendre librement cette exploitation. Et le monopole détenu par l'Autorité internationale des Fonds marins crée des vives craintes chez certaines puissances industrielles, de voir des pénuries artificielles de certaines matières premières à cause d'une limitation volontaire de la production .

L'océan Indien apparaît ainsi à la fois comme une source actuelle ou potentielle de richesses, mais aussi le lieu privilégié de passage de ressources vitales pour

l'Occident. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre le désir d'appropriation des richesses de la mer par certains et la nécessité du maintien de la liberté de navigation indispensable à tous. Dans le contexte actuel d'interdépendance économique, à une époque où la sécurité des Etats Occidentaux se joue souvent loin de leurs frontières, il est vital de préserver la liberté des échanges commerciaux sur mer. La zone « Océan Indien » ne peut ne pas jouer un rôle significatif et primordial à cet égard.

Le problème de la sécurité de l'Occident se pose désormais en termes globaux, et les théories de stratégies classiques connaissent une nouvelle actualité. Un Etat qui se veut être une puissance industrielle doit pouvoir s'assurer un approvisionnement régulier en matières premières et donc la maîtrise de ses propres lignes de communication.

2- LES MENACES.

21- L'arme du pétrole

Indispensable au fonctionnement des industries occidentales, le pétrole du Moyen-Orient est désormais considéré comme d'un intérêt vital. Certes la crise de 1973 n'a pas affecté de manière décisive l'économie américaine, mais au contraire, frappait plus durement les économies européennes et japonaises. Seulement, l'étroite interdépendance des économies occidentales entre elles font qu'un arrêt brutal des industries européennes ou japonaises par manque de pétrole aurait de graves répercussions sur l'économie américaine.

En 1979, plus de 62% du pétrole consommé par les pays industrialisés occidentaux provenait des Etats membres de l'OPEP. Ces Etats ne sont pas industrialisés, et certains sont peu peuplés. Leur consommation d'énergie est donc très faible, et leur capacité de dépenser les revenus provenant de la vente du pétrole limitée. De ceci découlent, à la fois, un risque économique et un risque politique pour l'Occident, à savoir:

- le danger de ne pouvoir empêcher une augmentation des prix décidée par le cartel des producteurs, ou du moins par certains de ses membres: ainsi entre 1973 et 1981? le prix du baril de pétrole brut est passé de 3 à 36 dollars, sans que les consommateurs n'aient pu s'opposer à cette décision.

- le danger de voir la production ralentie par des Etats qui préfèrent ménager leurs réserves pour l'avenir. En effet la doctrine appliquée par l'OPEP repose sur la valorisation des ressources pétrolières et subordonne le niveau de production aux seuls besoins économiques du pays producteur.

Au risque politique s'ajoute un autre non moins préoccupant, et qu'on peut qualifier de géopolitique. Car à la dépendance du pétrole comme source d'énergie, s'ajoute celle du golfe Persique ou golfe d'Oman comme principal fournisseur. En effet, sur les treize Etats membres de l'OPEP, six se trouvent situés au Moyen-Orient, autour du golfe, et fournissent près des trois quarts du pétrole brut de l'Organisation. Les Etats du golfe participent pour près de 30% de la production mondiale. Une telle

concentration constitue un danger d'autant plus grand que cette région est le foyer de nombreuses tensions. Or il apparaît qu'en 1980, la part de pétrole importé des pays de l'OPEP variait entre 17% pour les Etats-Unis, 35% pour la R.F.A., et 50 à 60% pour le Japon, la France, les Pays-Bas et l'Italie. De plus le très vulnérable détroit d'Ormuz a vu passer, dans la même période, 58% du pétrole brut destiné à l'Europe Occidentale et 69% de celui destiné au Japon et l'Australie.

L'arme du pétrole pourrait être ainsi brandie par ses détenteurs pour parvenir à leur fin.

On s'aperçoit alors que les problèmes économiques prennent une place grandissante dans les relations internationales, du fait de la dépendance croissante des économies occidentales vis-à-vis des matières premières importées.

Cependant, il n'est pas question pour les consommateurs de poser le problème des énergies de substitution. Car le pétrole étant très simple à produire, à transporter, à utiliser...et les autres sources alternatives présentant toutes des rigidités d'exploitation tel le nucléaire, par exemple, qui ne peut être utilisé que sous forme d'électricité, il faut reconnaître qu'il ne pourra être remplacé du jour au lendemain.

En attendant de parvenir à remplacer, du moins en partie, le pétrole par d'autres sources d'énergie de préférences nationales, l'Occident doit s'assurer un approvisionnement régulier. D'où une double dépendance à l'égard du pétrole qui représente environ 50% de l'énergie primaire; à l'égard du Moyen-Orient qui fournissait, en 1981, 44% des approvisionnements mondiaux (65% dans le cas de l'Europe, bien plus encore dans celui du Japon).

22- La fragilité des lignes ou voies de communication

Au problème de la production et du prix, s'ajoute celui de l'acheminement. En effet, face à une menace d'interruption des lignes maritimes de communication et des approvisionnements en pétrole, les Etats-Unis, le Canada et l'Europe ne sont plus seuls concernés : le Japon et l'Australie subiraient également les conséquences de tels événements.

Un dossier sur l'énergie et les ressources naturelles établi par le Sénat américain présentait ainsi la question : *« les menaces qui auraient pour objet d'entraver le flot continu du pétrole à travers le golfe Persique mettraient tellement en danger l'économie de l'Occident et du Japon qu'elles conduiraient inévitablement à une guerre générale »*.

L'éloignement des sources d'énergie du Moyen-Orient suppose effectivement que le pétrole soit acheminé régulièrement vers les centres industriels occidentaux, soit par oléoduc, soit par bateau. Les oléoducs reliant les champs pétrolifères du Golfe aux ports de la Méditerranée Orientale se sont révélés très vulnérables aux actions de sabotage dans une région particulièrement instable. Par ailleurs, leur capacité d'évacuation est plus faible que celle qu'il est possible de réaliser par bateau, et leur utilisation n'est rentable que pour la production destinée à l'Europe. Pour le Japon et les Etats-Unis, l'utilisation des lignes maritimes est la seule possibilité. En

conséquence, la sécurité des routes maritimes se révèle être un impératif. Or, bien qu'étant le troisième océan du monde, l'océan indien est quasiment fermé. Vers le Pacifique, il faut emprunter les détroits de Malacca, de la Sonde ou de Lombok. Pour la marine marchande surtout, le passage sud du côté australien ou africain est relativement incommode malgré les apparences, à cause des « 40es rugissants ». Enfin, l'accès à la Méditerranée est commandé par les passages du canal de Suez et de Bab el-Mandeb. Comme les trois premiers, ces détroits seraient aussi aisément verrouillables par des mines. Les experts américains de l'administration Reagan ont pu établir une liste de seize points clefs mondiaux que les Soviétiques auraient tenté certainement de bloquer en cas de conflit; sept d'entre eux sont en océan indien.

3- LA DEFENSE

31- Par les recherches technologiques et le développement économique

Tant de facteurs inquiétants nécessitent d'être contournés. C'est pourquoi, des découvertes importantes en Alaska, dans le golfe du Mexique et en mer du Nord ont amélioré la situation énergétique de certains pays occidentaux, en l'occurrence les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Norvège. D'autres ont cherché à diversifier leurs sources d'approvisionnement. Ainsi le Japon est devenu le partenaire le plus actif du Mexique auprès duquel il effectue trois fois plus d'achat de pétrole. L'Europe s'approvisionne davantage au Nigeria. Cependant, c'est dans la région du golfe Persique que la production de pétrole est la moins coûteuse. De plus les réserves actuelles connues en matière d'énergie ne permettent pas à l'Occident d'espérer se passer des produits du Moyen-Orient dans un proche avenir.

Par ailleurs, les augmentations successives des prix du pétrole entre 1973 et 1980, et les menaces de réduction des productions ont amené les pays occidentaux à préconiser une politique d'économie tout en développant l'exploration sur leurs propres territoires et en recherchant des énergies de substitution. Ceci a eu pour résultats, une diminution de la quantité demandée plus une baisse sensible du prix.

Dans le contexte international actuel, le problème ne se pose plus, pour l'Occident, ni en termes de contrôles, c'est-à-dire de domination, ni en termes de conquête de territoire comme au XVIIIème siècle, mais plutôt en termes de liberté d'accès et de préservation de cette liberté pour tous. Ceci ne peut être réalisé que par le maintien de la puissance maritime occidentale qui aura un effet dissuasif pour tout Etat qui serait tenté de s'approprier telle région vitale, ou d'interrompre les voies de communication maritime; et un effet réconfortant pour les Etats amis qui pourraient avoir recours à son aide.

C'est pour cela d'ailleurs que l'administration américaine a défini pour sa politique que « *intérêts stratégiques et économiques deviennent vitaux pour les Etats-Unis, dès lors que leur perte risque d'occasionner un bouleversement qui remettrait en cause la puissance américaine, son contrôle sur une région stratégique et la bonne marche de son économie* ». Cette définition est également valable pour l'ensemble des intérêts occidentaux. Ce qui fut à l'origine de la déclaration de M. Irwin, sous-secrétaire d'Etat américain, incitant les principaux consommateurs de pétrole et d'autres sources d'énergie à agir de façon conjointe pour coordonner les réponses

des pays consommateurs aux restrictions imposées à l'approvisionnement venant du Moyen-Orient.

32- Par la dissuasion armée

La position stratégique que représente l'océan Indien était déjà très importante du temps où existaient les « deux blocs ». En effet, un accès direct de l'ex-URSS dans cet océan, c'est-à-dire l'extension de son influence, voire de sa domination jusqu'aux rives du continent, ou même seulement la présence d'une marine importante sur les lieux, aurait constitué une menace sérieuse pour l'Occident en cas de conflit.

Mais sans aller jusqu'aux conditions de la guerre, les problèmes économiques évoqués plus haut montrent la nécessité pour les Occidentaux d'assurer également la sécurité de leurs approvisionnements en temps de paix. Dans ce cas la marine nationale d'une puissance industrielle tient un rôle très important en tant qu'instrument permettant de promouvoir les intérêts nationaux à l'étranger, et d'exercer une plus grande influence dans la diplomatie en général, même en temps de paix. La protection des routes commerciales maritimes, vitales pour la survie économique de l'Occident fait ainsi partie intégrante de la mission des marines nationales. Leur présence dans les zones « dangereuses » permettrait de dissuader les éventuels adversaires, et de leur faire face si nécessaire. D'où une double mission assignées aux marines occidentales dans l'océan Indien:

- une mission de protection des lignes maritimes et des passages-clés en mesure d'assurer la liberté de navigation.
- une mission de dissuasion par une démonstration de puissance.

Les routes maritimes traversant l'océan Indien sont non seulement très importantes pour les activités commerciales des puissances industrielles, mais surtout quasi indispensables pour leurs approvisionnements énergétique et minéral comme cela a été dit auparavant. D'ailleurs, les « Soviétiques » en étaient tout à fait conscients, car un de leurs spécialistes a déclaré que *« le transport des matières premières, en particulier celui du pétrole, est le point faible du capitalisme international. C'est en s'attaquant à ces transports maritimes que l'on peut créer facilement une gigantesque crise économique »*.

Mais la disparition de l'Union Soviétique, autant que la faiblesse d'une marine chinoise centrée sur le bassin oriental de l'océan Indien, transforment cet océan en un océan pro-occidental où les marines américaines, françaises et anglaises assurent la sécurité des approvisionnements en liaison avec les marines sud-africaines et pakistanaises. Cependant, l'essor récent des marines indiennes et iraniennes montre que les pays riverains de l'océan Indien entendent désormais jouer leur rôle dans la région.

Comme il s'agit donc pour les Occidentaux de montrer leur puissance sur les mers, restées, malgré les progrès de l'aviation, le lieu de démonstration par excellence de la force militaire, la marine américaine en produira l'effet le plus crédible. Fidèles à la stratégie américaine à cet effet, plusieurs déclarations de M.C Weinburger, secrétaire d'Etat américain à la défense sous l'administration Reagan, montrent bien le rôle qui est imparti à la marine: *« Le commerce et l'industrie de l'Amérique, son accès aux ressources vitales et les ressorts de l'Alliance atlantique dépendent de*

notre aptitude à contrôler les mers, de notre capacité à réagir à des situations d'urgence, à se déployer rapidement et avec efficacité et à mener des opérations de combat... Nos intérêts et nos engagements globaux nous imposent d'améliorer notre aptitude à réagir à des crises loin de nos côtes et à y demeurer aussi longtemps que nécessaire ». Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, en fait, les Etats-Unis installent dans le golfe Arabo-Persique une modeste force navale destinée à assurer le ravitaillement en combustible des navires de guerre américains en Méditerranée et dans le Pacifique occidental. Mais quand Londres annonce son intention de retirer ses forces militaires du Golfe en 1968, l'administration Nixon estima qu'elle ne pouvait remplacer les forces britanniques en raison de la guerre du Viêt-nam. Elle adopta alors la politique des *Twin Pillars Policy* qui consistait à armer l'Arabie Saoudite et l'Iran pour défendre la région. Cependant, les Etats-Unis étaient devenus peu à peu, dépendants de leurs importations en pétrole, et l'embargo des exportations décidé par les Etats pétroliers du Golfe en 1973 suite à la guerre du Kippour, modifia complètement le point de vue des Américains. La révolution iranienne de 1979 qui renversa le Shah, et dont les partisans se saisirent de l'ambassade américaine à Téhéran et conservèrent des otages pendant un an, illustra cette nouvelle attitude. Washington renforça alors ses moyens dans le Golfe pendant les années 70.

L'effondrement du régime du Shah et l'échec de la *Twin Pillars policy* donnèrent naissance à la doctrine Carter qui favorisait un renforcement très important des moyens militaires américains dans la région. En 1980, Washington créa une *Rapid Deployment Joint Task Force* qui fut chargée de la protection des intérêts américains dans le Golfe et l'océan indien. En 1983, cette force devint le *US Central Command* (Centcom). La guerre Iran-Irak (1980-1988) augmenta la tension dans la région et entraîna un renforcement de la présence navale américaine dans le Golfe et le nord de la mer d'Arabie. Cette tension fut portée à son maximum quand les forces iraniennes attaquèrent les pétroliers circulant dans le Golfe, mettant en danger l'économie mondiale. Washington accorda alors aux pétroliers koweïtiens la protection du pavillon des Etats-Unis et de l'*US Navy*. L'opération fut baptisée *Earnest Will*, pendant laquelle environ 18 navires américains dans le Golfe, protégés par une force de porte-avions dans le nord de la mer d'Arabie, escortèrent les pétroliers « repavillonés », coulèrent des unités de la marine de guerre iranienne, et rétablirent la confiance parmi les Etats riverains.

La présence de la marine américaine dans le Golfe atteignit son niveau maximal lors de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. Et Lorsqu'en 1994, Saddam Hussein menaçait à nouveau le Koweït, les Etats-Unis déployèrent dans la zone du *Central Command* une *Task Force* autour d'un porte-avions, un groupe amphibie, un croiseur armé de missiles Tomahawk, un sous-marin d'attaque et dix autres navires de guerre. Cette réaction rapide des Etats-Unis, conjuguée avec leurs forces terrestres et aériennes, contraignit l'Irak à la retraite, mais Washington estimait qu'il était probable que l'Irak et l'Iran continueraient à menacer la stabilité de la région. Aussi, le gouvernement américain décida-t-il d'affecter une flotte permanente à ce théâtre d'opérations. Ce qui éviterait d'envoyer dans la région pour des opérations de routine, des groupes de combat souvent prélevés dans la VI^è ou la VII^è flotte. Le 1^{er} juillet 1995, Washington installa à Bahreïn le commandant de l'*US Fifth Fleet-Comusnavcent* (la V^è flotte) qui devint le commandement naval américain le plus important dans la région.

Profondément engagés dans la région, les Etats-Unis pensent décourager les agresseurs potentiels et assurer l'évacuation du pétrole qui alimente l'économie mondiale. Washington considère que le monde industriel dépendra de ces réserves pendant les dix prochaines années, et que la défense des Etats du Golfe est une priorité absolue. A cet effet donc, les missions de *Comusnavcent* et de la Vè flotte peuvent être définies comme suit:

- Assurer la sécurité et la stabilité des pays producteurs du Golfe; la sécurité des installations de production et celle des terminaux de chargement; la protection des voies de communications maritimes, en particulier dans les détroits d'Ormuz et de Bab el-Mandeb, et celle de la route maritime du Cap.

- Surveiller : la situation dans les détroits malais(Malacca) et indonésiens(Lombok , la Sonde) qui font communiquer l'océan indien et le Pacifique;

- le réarmement naval d'un nombre non négligeable de pays localisés autour du Golfe, de l'océan indien et du Sud-Est asiatique qui ont acquis, ou vont acquérir, de nouveaux moyens et armes navals;

- la situation dans le sous-continent indien où les tensions entre le Pakistan et l'Inde, et entre la Chine et l'Inde, n'ont jamais cessé.

Deux autres Etats occidentaux ont manifesté récemment leur présence dans l'océan indien, à savoir l'Allemagne qui y a fait patrouiller un groupe de bâtiments pendant quelques mois en 1980, symbolisant ainsi sa participation à l'action des Occidentaux dans la région; et l'Australie qui a détaché depuis 1981 une frégate en mer d'Arabie, laquelle frégate est intégrée dans l'un des *Tasks Groups* américains.

Quant à la France, elle occupe une place à part dans la région, étantt encore « puissance possédante » dans l'océan indien. Les Forces armées (françaises) de la zone sud de l'océan indien (FAZSOI) basées à la Réunion, ont pour mission de soutenir les possessions françaises et de protéger la navigation commerciale. A cet effet, elles ont une zone de surveillance qui s'étale de l'île de la Réunion jusqu'à Djibouti en passant par Mayotte. La flotte française comprend des chasseurs de mines. En outre, les sous-marins nucléaires d'attaque y effectuent épisodiquement des missions de plusieurs mois.

L'opération « Epervier » menée contre Bob Denard en 1995 illustre bien la présence des forces françaises dans la région. Et la France n'hésite pas intégrer activement une force de coalition destinée à sécuriser l'océan indien et ses régions limitrophes en cas de menaces probables et imminentes.

Par ailleurs, des « forces d'intervention » ont été créées et préparées pour contenir les éventuelles crises locales qui ne justifieraient pas l'emploi des moyens sus-évoqués. Ainsi, la « Force de Déploiement Rapide (FDR) américaine et la « Force d'Action Rapide » française constituent-elles les possibilités d'action concrète qui complètent les démonstrations pacifiques de puissance effectuées par les bâtiments de guerre à l'étranger, et sont donc susceptibles d'exercer un effet dissuasif crédible.

33- Par la diplomatie

Intérêts économiques et stratégiques de l'Occident se trouvent étroitement liés à la stabilité politique des Etats de la région. A cet effet, une autre facette de la stratégie de défense des intérêts vitaux de l'Occident dans l'océan indien est l'apport d'aides

économiques et militaires aux Etats dont l'importance stratégique pour les Occidentaux est évidente. Une flotte de guerre ne peut opérer d'une manière durable et efficace sans disposer de points d'appui à terre qu'il faut défendre sérieusement du fait de leur rareté. Les Etats occidentaux doivent alors développer des relations amicales avec les pays riverains de l'océan indien pour les aider à résoudre leurs difficultés et leurs différends. Mais ils savent bien qu'il faudra encore plusieurs décennies pour que les plus importants d'entre eux puissent organiser un système de sécurité collective qui maintienne la paix régionale.

CONCLUSION

Si à l'époque de la guerre froide, l'URSS avait marqué une présence presque permanente en océan Indien, qui représentait pour l'Union Soviétique :

- une zone d'intérêts commerciaux en raison des relations avec le Tiers Monde
- une zone de surveillance, voire de rechange, de la ligne de chemin de fer Baïkal-Amour (BAM) qui double le Transsibérien dans sa partie orientale.
- la *mer chaude* la plus accessible, et qui aurait pu l'être davantage en cas de domination totale de l'Afghanistan; aux yeux des Occidentaux, l'océan Indien est d'abord un océan de passage. Sur ses flots sont effectivement convoyées en permanence les impressionnantes quantités de matières premières, notamment les hydrocarbures du Proche-Orient et les productions d'Australie et d'Afrique australe. La revue des routes maritimes qui le sillonne fait apparaître que les marchandises ne font que passer par cet océan, mais que le pétrole en sort. Enfin et surtout, l'océan Indien est le lieu privilégié pour la surveillance des lignes de commerce, vitales pour l'Occident.

Dans ces conditions, il est judicieux que le *Livre blanc sur la Défense* ait aligné parmi les intérêts stratégiques de la France la sécurité des approvisionnements empruntant la partie septentrionale de l'océan Indien, qualifiée de zone stratégique. S'y ajoute également, la préoccupation pour les grandes puissances maritimes dont la France, de laisser accessible une étendue marine qui permet de desservir et, au besoin, de contrôler des territoires à la population nombreuse, sujets aux tensions intérieures à cause de l'instabilité des régimes politiques.

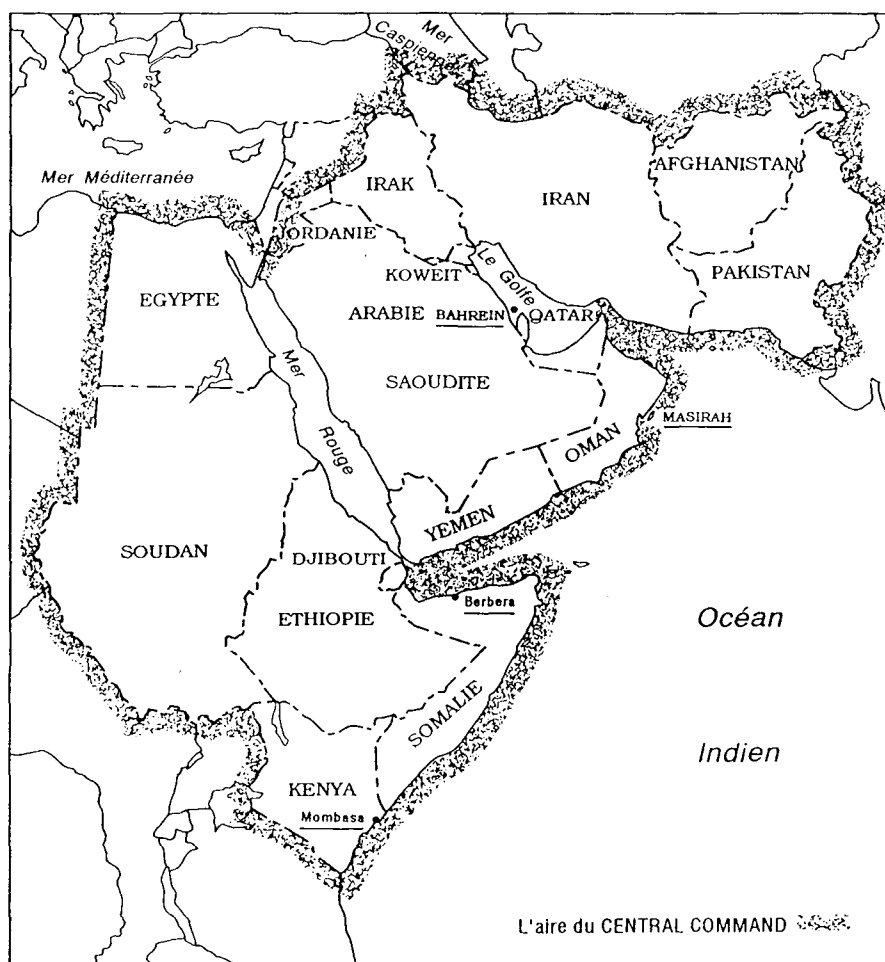
Par ailleurs, dans les rapports de forces actuels, nul ne peut disputer aux Etats-Unis leur prééminence. Leur intérêt pour l'océan Indien ne s'est éveillé, à la vérité, qu'à la suite du départ des Britanniques, qui, en leur cédant Diego Garcia, les ont pleinement mis en mesure de les remplacer en tant que *gendarmes* de la région. Mais si actuellement, Moscou semble ne plus suivre, il n'est cependant pas concevable que les Russes se résignent à demeurer politiquement absents d'une zone si proche de leur territoire par son extrémité occidentale et qui, surtout, demeure le passage maritime de beaucoup le plus court entre leurs terres de la mer Noire et celles du Pacifique; entre la Russie d'Europe et celle d'Asie. C'est une échéance géostratégique inéluctable.

Enfin, il faut noter l'absence sur le terrain de la participation armée de bon nombre de pays industrialisés, qui semblent laisser ainsi aux Etats-Unis, unique superpuissance dans la région, le soin de défendre leurs intérêts, et d'assumer la responsabilité de la paix régionale, également indispensable pour le développement du monde industrialisé.

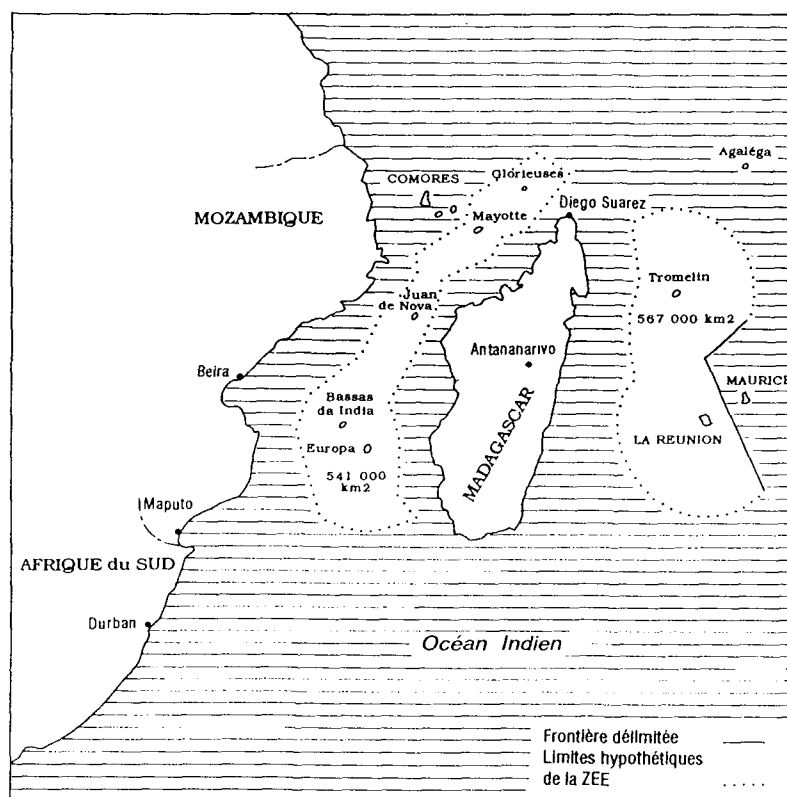
LES ÉTATS DU LITTORAL ET L'ARRIÈRE-PAYS DE L'Océan Indien



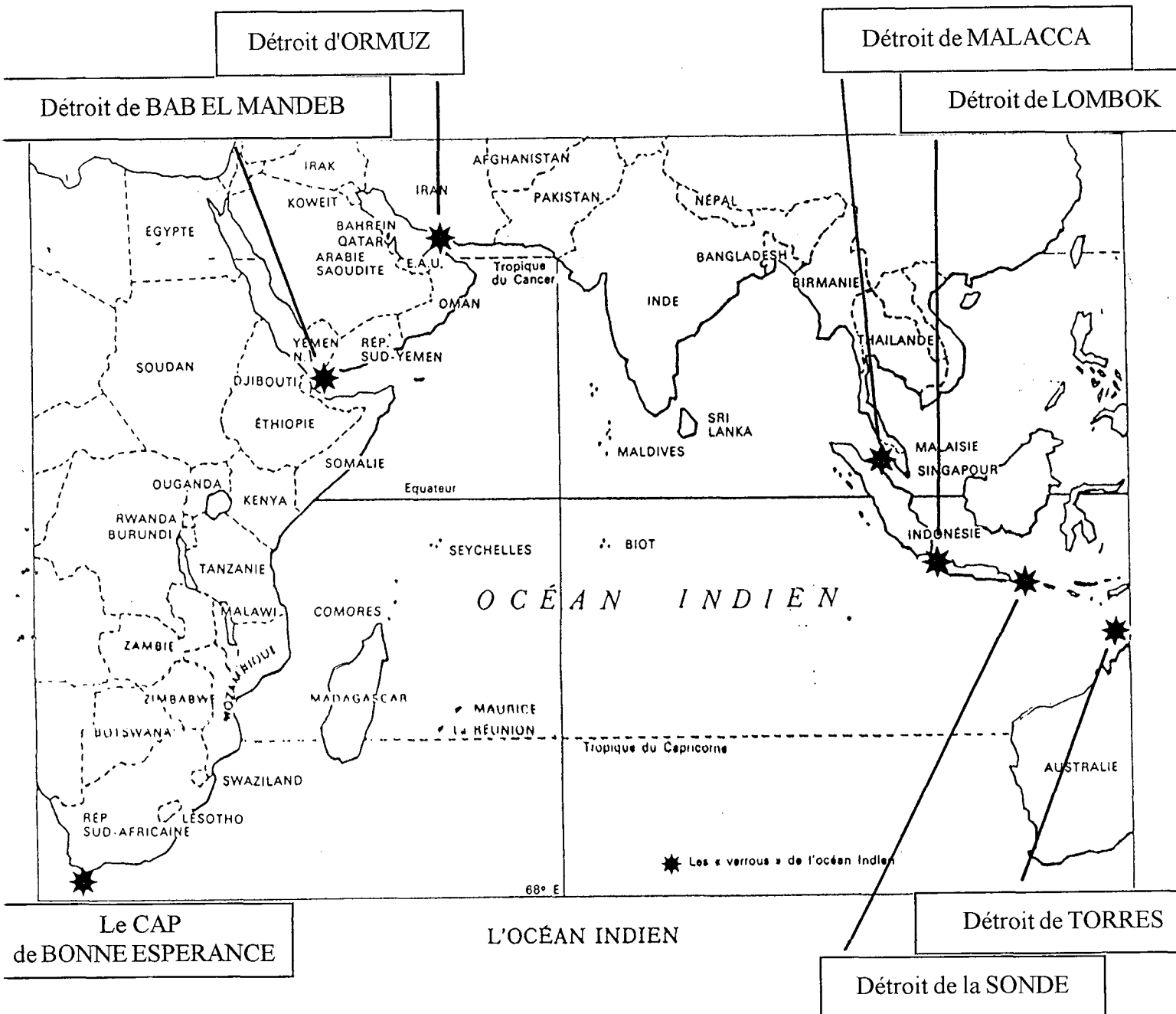
40. L'aire du Centcom



41. Les zones économiques françaises dans l'Océan Indien



Les verrous de l'océan Indien



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

- Hervé COUTAU-BEGARIE
" Géostratégie de l'océan Indien"
Bibliothèque Stratégique - Edit Economica 1993
- Hélène MAZERAN
" Océan Indien : enjeu pour l'Occident "
Edit 1987
- Philippe LEYMARIE
" L'océan Indien: nouveau coeur du monde "
Edit KARTHALA

PERIODIQUES: - DEFENSE NATIONALE

- Edit mai 1987 - EV BLEJEAN et DAMLAINCOURT
" Océan Indien: perspectives géopolitiques et
géostratégiques" (1ere partie)
- Edit décembre 1989 - Nicolas POLYSTRATU
" L'océan Indien, l'Europe et la France "
- Edit juillet 1993 - CA(CR) Henri. LABROUSSE
" Diégo Garcia et la querelle des Chagos"
- Edit novembre 1995 - CA(CR) Henri LABROUSSE
" La puissance navale américaine dans l'océan
Indien "
- Edit décembre 1996 - Marc BONNEFOUS
" L'océan Indien, océan du Sud "